



# Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de CHANTELLE



## «LA GAULE CHANTELLOISE»

### CR de l'Assemblée Générale 2025

Elle s'est déroulée le samedi 14 janvier 2026, à la salle socio-culturelle de BELLENAVES à 18h. en présence d'une cinquantaine d'adhérents. Le Président Jean BUVAT accueille Nicole HAUCHART, maire de BELLENAVES André BIDAUD, maire CHANTELLE.

Tout en remerciant les participants, il présente ses meilleurs vœux à l'assistance et accueille Laurent GAILLAD, président de la Fédération de pêche de l'Allier.

Dans son rapport moral, le président fait état d'une activité intense et met l'accent sur :

- ⊕ Les ventes de cartes avec un effectif en hausse par rapport à 2024 ;
- ⊕ Les déversements en salmonidés opérés en rivière ;
- ⊕ Le succès de l'organisation du centenaire de l'AAPPMA
- ⊕ Les résultats des pêches d'inventaire sur la BOUBLE et le BOUBLON ;
- ⊕ La participation active aux 10 séances d'initiation autour du plan d'eau et de l'animation pêche pour le Cinestival à BAYET en binôme avec « la Sirène » ;
- ⊕ La vidange du plan d'eau de BELLENAVES ;
- ⊕ Les travaux de curage et d'entretien du plan d'eau ;
- ⊕ L'organisation réussie de l'AG de la réciprocité ;

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le bilan financier laisse apparaître un solde négatif de 4.616 € 49,51 €, avec un avoir en caisse au 31/12/2025 de 1.392,63 € dont 30 € de parts sociales.

A noter une ligne de dépenses exceptionnelle pour la préparation du centenaire.

Ces points ont été repris dans le rapport des vérificateurs aux comptes et quitus donné au trésorier.

Le budget prévisionnel 2025 est équilibré à 28.500 €, avec 3 postes de dépenses pour le centenaire, la vidange du plan d'eau et l'organisation de l'AG de la réciprocité. Les vérificateurs aux comptes : Thierry COURTINAT et Michel MASSARD ont été reconduits dans leur fonction.

Notre garde particulier Georges BUVAT rend compte de son activité : 286 contrôles et 2 PV pour modes de pêche prohibés. Il a participé à la réunion annuelle des gardes particuliers (GPP).

Concernant la régulation des cormorans, pas d'oiseau abattu mais les premiers résultats de l'inventaire national indiquent une prolifération des oiseaux piscivores.

Le plan de déversement 2025 est présenté en séance et son chiffrage à 6.720 €, sensiblement supérieur aux autres années en prévision de la mise en charge du plan d'eau suite à sa vidange fin 2025.

L'augmentation du prix des cartes de pêche 2025 est commentée avec une présentation de l'affectation des sommes collectées.

Madame Nicole HAUCHARD, maire de BELLENAVES a remercié l'AAPPMA pour son invitation et confirmé son soutien dans la gestion du plan d'eau.

Monsieur André BIDAUD, maire de CHANTELLE exprime sa satisfaction de participer à ces AG de la gaule car c'est le CR de l'activité de l'année qui est clairement présenté.

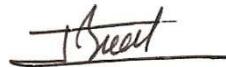
Laurent GAILLARD, président de la fédération de pêche de l'Allier, remercie l'AAPPMA pour son dynamisme et la belle équipe performante autour de son président.

L'assemblée générale ordinaire est close à 20 h.

Les participants sont ensuite invités à trinquer autour de quelques préparations fabriquées par les conjoints en levant le verre de l'amitié.

Ouverture anticipée à BELLENAVES le samedi 28 février et le 14 mars ouverture générale de la truite en France. Ouverture du brochet et sandre le 25 avril et le black-bass le 13 juin.

Le Président



Jean BUVAT

### Tarifs des cartes 2026

CARTE	2022	2023	2024	2025	2026
INTERFEDERALE	100 €	105 €	110 €	112 €	114 €
MAJEURE	78 €	80 €	85 €	86 €	87 €
CARTE AUTOMNE	39 €	40 €	42,5 €	43 €	43,5 €
MINEURE	21 €	22 €	25 €	26 €	27 €
FEMME	35 €	36 €	40 €	41 €	42 €
DECOUVERTE	6 €	7 €	7 €	7 €	8 €
JOURNALIERE	12 €	12 €	12,5 €	13 €	14 €
HEBDOMADAIRE	33 €	34 €	35 €	36 €	36,5 €
EHGO / INTERFD	22 €	25 €	25 €	26 €	27 €
EHGO seul	35 €	35 €	40 €	40 €	40 €

### Exercice financier 2025

RECETTES	MONTANTS	DEPENSES	MONTANTS
Recettes Paniers Dépositaire	6 449,00 €	Prélèvements Paniers Dépositaires	6 813,80 €
Reversements FNPF	3 466,89 €	Déversements en salmonidés	2 590,58 €
Complément de gestion Réciprocité	4 168,00 €	Déversements plan d'eau (hors TAC)	5 433,05 €
Subvention FNPF pour Travaux		Travaux	6 808,00 €
Subvention déversement		Loyer plan d'eau	1 920,00 €
Subvention Municipale travaux		Baux propriétaire	452,00 €
Aide pour garderie (GPP)	100,00 €	Frais Garderie (dont cartes gratuites)	265,00 €
Intérêts Livret A	159,63 €	Animations	1 511,03 €
Intérêts parts sociales	0,90 €	Frais Assemblée Générale 2024	318,71 €
Virement depuis le Livret A	12 620,00 €	Frais Bancaires	17,25 €
Aide impression des cartes	0,00 €	Divers	439,82 €
Recettes du centenaire	5 433,00 €	Frais de Fonctionnement	813,83 €
Subvention centenaire	1 700,00 €	Assurances	232,00 €
Recette animations	614,00 €	Virement vers le Livret A	6 500,00 €
Recettes diverses	145,00 €	Dépenses pour centenaire	6 691,98 €
Recettes AG réciprocité	2 360,00 €	Dépenses vidange	613,59 €
Cession de poissons	3 173,00 €	Dépenses AG Réciprocité	2 715,78 €
		Avance monnaie	1 250,00 €
		Déduction cartes gratuites	-526,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>40 244,42 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>44 860,42 €</b>
AVOIRS BANQUE AU 31/12/2025		BILAN EXERCICE 2025	<b>-4 616,00 €</b>
Compte courant	3 325,79 €		
Livret A	1 004,84 €	AVOIR AU 31/12/2024	12 128,63 €
Parts sociales	30,00 €	BILAN EXERCICE 2025	-4 616,00 €
Chèques non débités	-2 968,00 €	SOLDE VIREMENTS INTERNES	- 6 120,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 392,63 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 392,63 €</b>

Siège social : Mairie de CHANTELLE

Président : Jean BUVAT – 5 Route de Gannat – 03140 CHANTELLE – 04 70 56 65 68

Courriel : [buvatjean@orange.fr](mailto:buvatjean@orange.fr) - Internet : <http://www.peche-chantelle.fr>